

**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
Réunion du jeudi 9 mars 2023  
COMPTE-RENDU**

Date de convocation : vendredi 3 mars 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 76  
Nombre de conseillers présents : 45  
Nombre de conseillers votants : 45

**TITULAIRES PRÉSENTS :**

Jean-Claude COURANT - François CHARLIER - Bernard LEROY - Jean-Pierre CABOURDIN - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Caroline ROUZEE - Jean-Pierre DUVERE - José PIRES - Richard JACQUET - Jacky GOY - Georgio LOISEAU - Laetitia SANCHEZ - Hervé PICARD - Gildas FORT - Nadine LEFEBVRE - Arnaud LEVITRE - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Jean-Marc MOGLIA - Pierre MAZURIER - René DUFOUR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Patrick MAUGARS - Alexandre DELACOUR - Serge MARAIS - Hervé GAMBLIN - Dominique MEDAERTS - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - David POLLET - Yann LE FUR - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOEL - Odile HANTZ - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Christophe CHAMBON - Jean-Michel DERREY - Jean-Jacques COQUELET.

**CONSEILLER(E) SUPPLÉANT(E) PRÉSENT(E) AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE REMPLAÇANT UN TITULAIRE EXCUSÉ :**

Jean-Philippe BRUN à Jean-Claude CORBEL.

**TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Nathalie BREEMEERSCH - Pascal JUMEL.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT**

Christian GOSTOLI (commune de Fontaine BELLENGER), Philippe DOOM (commune de Saint Aubin sur Gaillon);  
Régis PETIT - Isabelle THEODIN - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER.

**Secrétaire : Joris BENIER**

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association <i>Fleurs &amp; Jardins</i> - Subvention 2023 - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
2	Valorisation du patrimoine	SUBVENTIONS - VALORISATION DU PATRIMOINE - Association <i>CURSUS voile et patrimoine</i> - Convention 2023 - Signature - Autorisation	Pierre MAZURIER
3	Communication	SUBVENTIONS - COMMUNICATION - Renouvellement pour l'année 2023 de la convention de mise à disposition des yoles de Bantry et de Ness avec le Syndicat Mixte de la Base de Loisirs et de Plein Air de Léry-Poses - Autorisation	Bernard LEROY
4	Transitions	AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - TRANSITIONS - Convention de partenariat avec l'Office National des Forêts pour le festival <i>Branche &amp; Ciné</i> (Edition 2023) - Autorisation	Anne TERLEZ

N°	SERVICE	INTITULE	
5	Coopération décentralisée	SUBVENTIONS - COOPERATION DECENTRALISEE - Association ALIZAY SANS FRONTIERE - Versement d'une subvention dans le cadre de l'achat de pompes à eau sur la commune du 3e front à Cuba - Autorisation	Hubert ZOUTU
6	Développement économique	SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Participation financière 2023 - Adhésion et subvention annuelle à Rouen Normandy Invest - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Marc MOGLIA
7	Habitat	HABITAT-LOGEMENT - Garantie d'un emprunt PAM contracté par la SA HLM Siloge pour une opération de réhabilitation de 89 logements - Le Hameau de l'Andelle à Val de Reuil - Autorisation	Caroline ROUZÉE
8	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 23 mars 2023	Bernard LEROY
9		Questions diverses	

\*\*\*\*\*

**I/ DB 2023-11 - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Fleurs & Jardins - Subvention 2023 - Signature d'une convention - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention à hauteur de 1 800 € T.T.C. en vue d'aider l'association *Fleurs & Jardins* à organiser la 2<sup>e</sup> édition de son marché floral qui se déroulera le samedi 22 avril 2023, de 10 heures à 19 heures, au Vaudreuil.

**II/ 2023-12 - SUBVENTIONS - VALORISATION DU PATRIMOINE - Association CURSUS Voiles et Patrimoine - Convention 2023 - Signature - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur MAZURIER, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une participation financière de 30 000 € à l'association *Cursus, Voiles et Patrimoine* au titre de l'année 2023.

Créée en 2019 l'association *Cursus, Voiles et Patrimoine* (CVP) pour mettre en œuvre un projet de charpente marine sur le site de la base de loisirs de Léry-Poses, l'association encourage l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché de l'emploi à travers une démarche combinant remise au travail, formation et accompagnement social et professionnel. Pour parvenir à cet objectif, elle vise :

- l'acquisition de savoir-faire dans le domaine de la menuiserie ;
- l'accès à la qualification ;
- l'accès à l'emploi ;
- l'activité économique.

Basé sur les rives du lac du mesnil, à Poses, *Cursus, Voiles et Patrimoine* est un chantier naval fonctionnant sous la forme d'un atelier et d'un chantier d'insertion. Son activité principale est la construction et la commercialisation de bateaux et d'accessoires en bois.

Acteur de l'économie sociale et solidaire *Cursus, Voiles et Patrimoine* inscrit son projet et ses actions autour de 3 axes :

- Le travail comme vecteur d'apprentissage et d'insertion sociale et professionnelle ;
- Une gamme de produits pensée avec une volonté de démocratiser l'accès à la pratique de la voile, prenant pour base la découverte du territoire et le bien être procuré par la discipline ;
- La filière bois : métiers de la charpente, menuiserie, charpente marine, techniques de construction et, en grande majorité, approvisionnement en essences de bois locales.

*Cursus, Voiles et Patrimoine* vise, principalement, une activité sociale et professionnelle en

assurant les missions suivantes :

- construction et vente d'embarcations en bois : *Cursus, Voiles et Patrimoine* dispose d'un code fabricant de bateaux de plaisance ;
- réparation, réhabilitation, aménagements de bateaux en bois ;
- fabrication et vente d'accessoires en bois pour bateaux (espars, avirons, godilles, etc.) ;
- fabrication de petits objets en bois (composteurs, récupérateurs d'eau, ruches, pièges à frelons asiatiques, abri à oiseaux, chauve-souris...) ou prestations (ex. lasure, fabrication de petits escaliers, etc.).

Pour mener à bien son projet d'insertion tout en répondant aux besoins du marché, *Cursus, Voiles et Patrimoine* a développé, avec l'aide d'un architecte naval, un produit prenant en compte des caractéristiques précises :

- une accessibilité technique pour le public en insertion, une capacité à être produit en série ;
- une esthétique particulière permettant la valorisation du bois et la différenciation du produit sur le marché ;
- une facilité d'utilisation (transportable, mise à l'eau simple), un caractère ludique afin de permettre son accès au plus grand nombre ;
- une gamme de produits modulables et adaptables à différentes pratique (voile, avirons, godille, moteur électrique) sur la base d'un produit d'entrée unique.

Quatre années après sa création, *Cursus, Voiles et Patrimoine* a réussi à développer :

- une offre d'insertion de 10 ETP (contre 5,96 en 2019) ;
- un taux de sorties emploi/formation des salariés en parcours de 50 % ;
- une gamme PIVERT qui comprend 9 modèles ;
- une offre de service diversifiée et diversifiable grâce aux moyens techniques mis en œuvre.

Les principaux clients sur la vente d'embarcation sont des professionnels de la location, gestionnaires de parc (le pivert pêche-promenade est le modèle le plus vendu) tandis que les particuliers représentent les principaux clients concernant les réparations, achat d'accessoires ou achat de bateaux voile-aviron.

### **III/ DP 2023-13 - SUBVENTIONS - COMMUNICATION - Renouvellement pour l'année 2023 de la convention de mise à disposition des yoles de Bantry et de Ness avec le Syndicat Mixte de la Base de Loisirs et de Plein Air de Léry-Poses**

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- décide de mettre à disposition les deux yoles de Bantry et les deux yoles de Ness auprès du Syndicat Mixte de la Base de Loisirs et de Plein air de Léry-Poses en 2023 pour une durée d'un an ;
- approuve les modalités de mise à disposition fixées dans la convention ;
- attribue une subvention de 7 000 € pour l'année 2023 au syndicat mixte de la base de loisirs et de plein air de Léry-Poses pour l'entretien des yoles. Les modalités de financement seront prévues dans la convention d'attribution,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à la mise à disposition de ces yoles et à l'attribution de la subvention d'entretien.

Cette mise à disposition comprend :

- l'utilisation, par la Communauté d'agglomération Seine-Eure, des plans d'eau de la base régionale de loisirs de Léry-Poses dans le but de faire naviguer les deux yoles de Ness (*Cap à d'Eau* et *El Diablo*) ainsi que les deux yoles de Bantry (*Batel'Eure* et *Mise en Seine*) ;
- le stockage des bateaux au centre sportif de la Base Régionale de Loisirs de Léry-Poses ;
- la réparation et l'entretien des quatre yoles ;
- la gestion du planning d'utilisation des yoles ;
- la gestion administrative des prêts des yoles auprès d'organismes tiers ;

- l'organisation de manifestations avec les publics de la base de loisirs ;
- l'utilisation, à des fins pédagogiques et ludiques, des voies de Bantry par l'école de voile avec des scolaires et des personnes handicapées ;
- le stockage, l'utilisation et l'entretien des remorques destinées au déplacement des voies.

**IV/ 2023-14 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - TRANSITIONS - Convention de partenariat avec l'Office National des Forêts pour le festival Branche & Ciné (Edition 2023) - Autorisation**

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser un soutien financier de 20 000 euros à l'Office national des forêts en vue de l'organisation de l'édition 2023 du festival *Branche & Ciné*.

En aparté au vote de cette décision, il a été suggéré de proposer aux participants la poursuite de l'expérience en bivouaquant en forêt.

Monsieur CHARLIER a également indiqué que la charte forestière sera présentée avant l'été.

**V/ 2023-15 - SUBVENTIONS - COOPERATION DECENTRALISEE - Association ALIZAY SANS FRONTIERE - Versement d'une subvention dans le cadre de l'achat de pompes à eau sur la commune du 3ème front à Cuba - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur ZOUTU, à l'unanimité, le Bureau communautaire attribue une subvention de 3 000 euros à l'association ALIZAY SANS FRONTIERE dans le cadre de l'achat de pompes à eau pour la commune du 3<sup>e</sup> front à Cuba.

Cette subvention servira à l'achat de pompes pour le filtrage de l'eau afin d'alimenter en eau potable tout un secteur de la maternité du 3<sup>e</sup> front qui se situe à Cuba. Cette commune compte 30 000 habitants avec de nombreux hameaux et est située à 80 km de Santiago de Cuba.

**VI/ DB 2023-16 - SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Participation financière 2023 - Adhésion et subvention annuelle à Rouen Normandy Invest - Signature d'une convention - Autorisation**

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, par 44 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Bureau communautaire :

- accepte de payer la cotisation annuelle à l'association *Rouen Normandy Invest* à hauteur de 2 000 € TTC ;
- accepte de verser la subvention 2023 à l'association *Rouen Normandy Invest* pour un montant de 134 000 € TTC qui donne lieu à la signature d'une convention précisant le programme d'actions annuel 2023 ;
- approuve la conclusion de la convention précisant le programme d'actions annuel 2023 avec cette association ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

*Rouen Normandy Invest* assure quatre grandes missions :

- L'action directe auprès des entreprises : La mission majeure de l'association vise à favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles sur le territoire ;
- L'animation de la coordination opérationnelle des actions en faveur du développement économique ;
- Le marketing territorial : L'objectif de l'association est de conforter l'attractivité du territoire, de son économie et de ses entreprises, en renforçant son capital d'image ;
- L'analyse économique prospective : L'association anime une démarche collaborative de réflexion économique prospective, nourrie par les connaissances des partenaires.

**VII/ DB 2023-17 - HABITAT-LOGEMENT - Garantie d'un emprunt PAM contracté par la SA HLM Siloge pour une opération de réhabilitation de 89 logements - Le Hameau de l'Andelle à Val de Reuil - Autorisation**

Sur rapport de Madame ROUZÉE, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

**ARTICLE 1** – La Communauté d'agglomération Seine-Eure accorde sa garantie à hauteur de 70 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 268 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°143839 constitué de 1 Ligne du Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente décision.

**ARTICLE 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :**

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**ARTICLE 3** – Le Bureau communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

**VIII/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 29 mars 2023 :**

Constitué d'une quarantaine de délibération, cet ordre du jour n'appelle pas de remarques.

**IX/ Questions diverses:**

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 10.

Le Président,

Par déléguation  
Bernard LEROY  
Le Directeur



  
Régis PETIT